

LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024 / N° 58



JEAN-MICHEL MONPAYS, MAIRE D'ARMENTIÈRES

À LIRE AUSSI...



ÉVÉNEMENT P.10 & 11

Noël fait son retour

Spectacles, ateliers créatifs, parade...
Rejoignez-nous pour des moments féeriques !

SOLIDARITÉ P.8 & 9

Un Noël solidaire grâce à eux

Chaque année, des centaines de bénévoles se mobilisent au profit de celles et ceux qui en ont besoin.


ARMENTIÈRES
L'audace des transitions



« L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS DÉCISIONS »

D'animateur à directeur d'école, de Conseiller municipal à Adjoint au Maire... Jean-Michel Monpays est devenu le 29 septembre dernier, Maire d'Armentières. Rencontre.

Les Armentiérais(es) vous connaissent comme premier Adjoint et comme directeur de l'école Jean Macé... Quel a été votre parcours avant ces fonctions ?

« Je suis né à Armentières ; mes parents travaillaient à Bettecaux. J'ai fait ma scolarité au collège Desrousseaux puis j'ai passé un bac E au LTE, aujourd'hui lycée Gustave Eiffel. Pendant les vacances, je m'occupais de centres aérés. J'ai aussi dirigé un centre d'animations et de loisirs. Je suis ensuite parti 2 ans en coopération militaire pour enseigner en Tunisie, comme volontaire du service national actif. Quand je suis revenu, j'ai d'abord été instituteur puis directeur de l'école Jean Macé, et cela jusqu'à ma retraite en septembre dernier. »

Rien ne vous prédestinait à devenir Maire d'Armentières...

« Je n'ai jamais eu de plan de carrière politique, mais depuis 2001 j'ai juste essayé, dans mes différentes fonctions d'élu local, d'être au service d'Armentières. D'abord, comme Conseiller délégué de quartier Saint-Roch/route d'Houplines, puis en tant qu'Adjoint à diverses délégations telles que la culture, l'éducation ou les finances. Je suis engagé en politique depuis longtemps. Je dois mes premiers émois politiques à Gérard Haesebroeck et à Claude Hujeux, mon mentor politique, mon père spirituel comme j'aime à le dire. C'est à lui que je dois le début de mon engagement politique dans cette si belle ville. »

Comment envisagez-vous le rôle de Maire ?

« Être Maire d'Armentières, c'est vouloir réussir ce que l'on entreprend. C'est un honneur d'endosser ce rôle et je mesure la responsabilité qui m'incombe désormais. J'ai cette chance d'être entouré d'une équipe venant d'horizons divers et qui partage les mêmes valeurs d'humanisme, plaçant le progrès social et la justice comme ciment de notre engagement politique. Je sais que cette majorité municipale continuera à travailler sans relâche pour cette ville et pour l'épanouissement des habitants. L'humain est toujours au cœur de nos décisions mais j'y ajoute ma touche personnelle : proximité et réactivité. Enfin, je pense modestement connaître les rouages de la collectivité et j'entends défendre le service public à la hauteur des attentes de nos concitoyens. »

Quels sont vos projets pour Armentières et ses habitants ?

« Ma feuille de route est simple : réaliser le programme pour lequel une large majorité d'Armentiérais(es) nous fait confiance depuis 2020. En nous adaptant et en résistant aux crises, nous avons pu réaliser tant de choses depuis 4 ans... Je pense au passage en LED de l'ensemble de notre éclairage public et à toutes nos actions en faveur de l'écologie. Nous devons aller encore plus loin ! Je veux continuer le travail engagé en tenant compte des intérêts communs et de chacun(e), sur des sujets comme l'accessibilité de notre gare. Quand je regarde la métamorphose et les projets entrepris dans notre Ville, je suis fier de ce que nous avons fait. Plus que jamais Armentières mérite qu'on se batte pour elle. »



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

Laurent DERONNE, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué à la tranquillité publique, à la prévention de la délinquance et à la proximité.

Sylvie GUSTIN, Adjointe au Maire, déléguée à la transition écologique, au plan armentierois climat, air et énergie, à l'environnement et à la propreté urbaine.

Arnaud MARIÉ, Adjoint au Maire, délégué aux politiques sportives et aux équipements dédiés.

Céline LEROUX, Adjointe au Maire, déléguée aux politiques éducatives, à la restauration municipale, à la petite enfance, à l'enfance, à la famille et aux jumelages.

Hugues QUESTE, Adjoint au Maire, délégué à la gestion du patrimoine, aux travaux, à la politique de la ville et aux associations patriotiques.

Catherine DE PARIS, Adjointe au Maire, déléguée aux finances, à la commande publique et à la santé.

Jean-Louis MERTEN, Adjoint au Maire, délégué au développement économique, à l'emploi, aux trajets en ville et aux mobilités douces, au stationnement, au tourisme et au numérique.

Martine COBBAERT, Adjointe au Maire, déléguée au développement des solidarités, au logement, aux seniors et au handicap.

Philippe CATTOIRE, Adjoint au Maire, délégué à la vie associative, à l'état-civil, aux affaires générales et au quartier Bizet/Léo Lagrange.

Martine DUBREU, Adjointe au Maire, déléguée au développement culturel, à l'animation, aux droits humains et à la démocratie participative.

Bernard HAESBROECK, Conseiller délégué aux grands projets et à l'urbanisme.

Thomas BLACTOT, Conseiller délégué au cadre de vie.

Ibtissam MARZAK AFFAOUI, Conseillère déléguée à la jeunesse et aux centres sociaux.

Lahcem AIT EL HAJ, Conseiller délégué à l'économie sociale et solidaire et au tissage des solidarités.

Rut LERNER-BERTRAND, Conseillère déléguée à l'égalité femme/homme.

Valérie PRINGUEZ, Conseillère déléguée au plan de déplacements urbains.

Grégory PICKEU, Conseiller délégué au quartier Salengro, Prés du Hem et aux dispositifs et événementiels culturels.

Alexis DEBUISSON, Conseiller délégué aux quartiers Centre-Ville, Ile de Flandre, Gare et République et au conseil municipal des jeunes.

Dominique BAILLEUL, Conseiller délégué des quartiers Route d'Houplines et Saint-Roch, à l'AD'AP et à l'éclairage public.

Véronique NAEYE, Conseillère municipale missionnée aux dispositifs intergénérationnels et référente du quartier Salengro, Prés du Hem.

Carole CASIER, Conseillère municipale déléguée aux commerces et au marché et conseillère communautaire.

Pierre VANNESTE, Conseiller municipal missionné aux dispositifs de prévention, aux travaux d'intérêt général et référent des quartiers Bizet et Léo Lagrange.

Sophie TANGHE, Conseillère municipale missionnée à la Maison des seniors.

Cristiane DELESTRE, Conseillère municipale missionnée à la santé et au handicap et référente des quartiers Centre-Ville, Ile de Flandre, Gare et République.

Philémon BRUNET, Conseiller municipal missionné à la Maison des jeunes.

Mylène MERAD, Conseillère municipale missionnée au patrimoine, mémoire et histoires locales et référente des quartiers route d'Houplines et Saint-Roch.

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

Jean-Jacques DERUYTER, Conseiller municipal.

Hans LANDLER, Conseiller municipal.

Caroline BAURANCE, Conseillère municipale.

Michel PLOUY, Conseiller municipal et conseiller communautaire.

Bruno VANGAEVEREN, Conseiller municipal.

Désiré BAILLON, Conseiller municipal.

ARMENTIÈRES EN TÊTE

Benjamin TISON-BERNAERT, Conseiller municipal.

Mélanie DEZEURE, Conseillère municipale.

Laurent DERONNE. Premier Adjoint au Maire, délégué à la tranquillité publique, à la prévention de la délinquance et à la proximité.



Nos équipes de terrain travaillent chaque jour pour et aux côtés des Armentériois(es). Je pense aux Agents de surveillance de la voie publique et à notre Police municipale intercommunale, créée il y a plus d'un an. Nous nous étions engagé(e)s à développer des projets avec d'autres villes et nous l'avons fait avec la Chapelle d'Armentières... Quelle réussite ! Notre Police de proximité compte aujourd'hui 10 agents qui assurent la sécurité et la tranquillité publique dans notre Cité. Pour mener ces missions, nous pouvons aussi nous appuyer sur la Police nationale avec qui nous avons signé une convention de coordination qui nous permet d'effectuer des opérations régulières dans tous les secteurs de la Ville. La prévention fait également partie de nos priorités : sensibiliser aux abords des établissements scolaires, dépôts sauvages, déjections canines... À ce sujet, le montant de la verbalisation s'élève aujourd'hui à 237 €. Une augmentation assumée pour préserver notre cadre de vie, qui dispose d'ailleurs de sa Brigade dont la mission est de veiller au respect des règles de vie commune pour un meilleur « mieux vivre ensemble ». ●

Sylvie GUSTIN. Adjointe au Maire déléguée à la transition écologique, au plan armentierois climat, air et énergie, à l'environnement et à la propreté urbaine.



Armentières est engagée depuis nombreuses années dans la transition écologique, avec, par exemple, la transformation de son cimetière en véritable jardin paysager. L'engagement se traduit également par de nombreux projets, comme la création d'un nouveau parc : le jardin des portes de France, réalisé en co-construction avec les habitants, la création de plusieurs forêts urbaines, l'implantation de ruches... La Ville a choisi de mettre en œuvre une véritable stratégie permettant la préservation de l'eau : plantes nécessitant moins d'arrosage dans les aménagements, choix d'essences locales et installation de récupérateurs d'eau sur les bâtiments publics. Et nous portons pour l'avenir, des projets ambitieux comme la réalisation d'un réseau de chaleur urbain, la végétalisation de façades ou encore la finalisation de la promenade Gérard Haesebroeck. Armentières est assurément une ville où il fait bon vivre ensemble ! ●

Arnaud MARIÉ. Adjoint au Maire délégué à la politique sportive et aux équipements dédiés.



La ville d'Armentières vient d'obtenir le label « Ville active et sportive » avec 2 lauriers sur 4 possibles. Un label qui récompense les villes qui portent des initiatives, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de leur vie. C'est le cœur de notre démarche sportive et le noyau du programme de la majorité municipale réalisé presque dans sa totalité à un an et demi du terme de cette mandature. En 2025, nous inscrirons au budget le pumtrack, projet conjointement réalisé avec la ville d'Houplines et la réfection du sol d'une de nos salles de sports. Nous continuerons de soutenir nos associations, de rénover nos infrastructures et de développer des espaces dédiés au sport et aux rencontres entre les habitants. Les nombreux projets que nous avons vécus cette année autour des Jeux Olympiques et Paralympiques laisseront la place à d'autres plus innovants les uns que les autres. Le passage du Tour de France dans notre ville verra fleurir de nombreuses actions autour de la thématique du vélo. Le Ch'ti Bike Tour qui rassemble plusieurs milliers de cyclistes devrait d'ailleurs se dérouler le dernier week-end de juin. Soyons ambitieux ! Il y aura toujours du chemin à parcourir pour arriver quelque part. ●

Céline LEROUX. Adjointe au Maire déléguée aux politiques éducatives, à la restauration municipale, à la petite enfance, à l'enfance, à la famille et aux jumelages.



Depuis 2020, nous nous sommes attaché(e)s à améliorer le cadre de vie des enfants armentierois. Que cela concerne les travaux de la crèche, la rénovation de l'école Gambetta ou encore la réhabilitation des cours d'école avec leur verdissement, nous avons à cœur d'embellir et rénover nos bâtiments. Certes, beaucoup de choses restent à faire et cela sera notre priorité pour la suite du mandat. La mise en place de la rue scolaire autour de l'école Jean Macé a permis de sécuriser l'accès des familles à l'école et de leur offrir un accueil plus serein. De même, comme nous l'avions promis, nous avons déployé les petits-déjeuners dans plusieurs écoles : un projet autour de l'alimentation, du bien-être à l'école et de la santé. Très prochainement, un projet « anti-gaspi » sera lancé dans nos cantines et permettra de sensibiliser les enfants au développement durable. Autant de projets qui me tiennent à cœur et que je souhaite poursuivre avec détermination : offrir aux enfants armentierois un cadre de vie agréable et leur permettre à tous de vivre des expériences fortes et enrichissantes telles que les classes de neige, les séjours et accueils de loisirs de qualité. ●

Hugues QUESTE. Adjoint au Maire délégué à la gestion du patrimoine, aux travaux, à la politique de la Ville et aux associations patriotiques.



La récente crise énergétique a bouleversé notre quotidien... Celui de chaque foyer et de toutes les collectivités territoriales ! La flambée des prix autant que l'ambition de la transition écologique nous amènent obligatoirement à revoir nos priorités d'investissement... Ainsi, nous avons fait le choix stratégique de passer intégralement au led notre éclairage public. A leur terme, ces travaux déjà engagés permettront de réaliser 72 % d'économies ! Dans le même sens, nous voulons déployer un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) sur l'ensemble des bâtiments municipaux en priorisant nos écoles, à l'image des récents travaux de sécurisation et de modernisation du groupe scolaire Gambetta. Un chantier d'1,3 millions d'euros ! Enfin, j'aimerais remercier nos associations patriotiques que j'ai la joie de coordonner pour leur engagement sans faille au titre du devoir de mémoire. Savoir d'où l'on vient, c'est savoir où l'on va. ●

Catherine DE PARIS. Adjointe au Maire déléguée aux finances, à la commande publique et à la santé.

Dans le cadre de ma délégation précédente (petite enfance, famille et santé), beaucoup d'actions ont été menées. La crèche municipale « Janine Folens » peut désormais accueillir 57 enfants et dispose d'un magnifique extérieur. Le Petit jardin accueille 15 enfants et travaille en lien direct avec l'école maternelle Blum afin de faciliter les rentrées scolaires. Les Canailoux sont appelés à évoluer tant en effectifs qu'en locaux. Et n'oublions pas le beau travail des assistantes maternelles ! Quant à la santé, de nombreux ateliers ont été et seront organisés. Rencontres, échanges et informations ont permis de faire évoluer les parcours de soins de chacun(e) offrant du soutien à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Je n'oublie pas le développement des défibrillateurs qui ont pu aider à sauver nombre de vies. La délégation qui est la mienne désormais, les finances et la commande publique, est en lien direct avec l'ensemble des délégations. Il s'agira de poursuivre le travail réalisé par mon prédécesseur et de maintenir pour objectif le bien-être de la population tout en gérant avec équilibre les deniers publics. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés et nous poursuivrons notre engagement vis-à-vis des Armentières(es). ●



Jean-Louis MERTEN. Adjoint au Maire délégué au développement économique, à l'emploi, aux trajets en ville, aux mobilités douces, au stationnement, au tourisme et au numérique.

Les mobilités sont un enjeu majeur de notre société et doivent se concevoir sous un double aspect : écologique et pratique. À Armentières, des actions importantes ont déjà été concrétisées tels que le développement des pistes cyclables en lien avec la MEL et le Département, de l'offre de transports en commun (à conforter), la limitation de vitesse à 30 km/h dans toute la ville afin de sécuriser les déplacements en voiture, à vélo et à pied. Cet été, la Ville a été territoire pilote pour la mise en place concertée du Plan de déplacements inter-établissements scolaires (PDIES), sécurisant aussi nos étudiants. L'inclusion numérique est également un enjeu. 2021 a marqué une étape dans l'évolution des services numériques proposés aux Armentières(es) : la modernisation des démarches administratives grâce à un portail unique permettant de réaliser des demandes en ligne et les ateliers proposés par nos deux conseillers numériques, qui ont formé 982 personnes en 2023. Enfin, je voudrais féliciter les commerçants qui ont « osé » s'implanter à Armentières, ville attractive et dynamique. Notre collaboration est précieuse ! ●



Martine COBBAERT. Adjointe au Maire déléguée au développement des solidarités, au logement, aux seniors et à l'accompagnement du handicap.

Notre Ville peut se réjouir d'avoir une telle solidarité et une telle entraide entre ses associations, partenaires et services municipaux qui viennent en aide aux plus démunis, aux personnes âgées et handicapées isolées et à celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans leur vie. Pour preuve, la campagne d'aide alimentaire qui se met en place dans nos associations caritatives. Ce maillage est notre force. Le Centre communal d'actions sociales en est un pilier avec ses travailleurs sociaux, aide-soignantes, infirmières... À Armentières, personne n'est laissé sur le côté. Pour faciliter l'accès à ces services, nous les avons réunis en un lieu unique : notre Cité sociale, jouxtant notre Cité culturelle où se trouve notre Maison des seniors. Des seniors qui ne sont en reste avec la multitude d'activités et de sorties qui leur sont proposées par la Ville : journée globe-trotteur, sport, jeux, sensibilisation, informations, santé... et la carte seniors qui offre de nombreux avantages chez nos commerçants locaux ! ●



Philippe CATTOIRE. Adjoint au Maire délégué à la vie associative, à l'état-civil, aux affaires générales et au quartier Bizet/Léo-Lagrange.

Les forces vives de notre Ville sont un soutien sans faille dans l'organisation de nos petits et grands événements. Nous avons souhaité être au plus proche de ces associations locales avec la création de notre Maison des associations en 2021 qui accompagne au quotidien l'ensemble de ces organisations sur notre territoire. Je tiens à maintenir et renforcer cette proximité avec les nombreux président(e)s et leurs bénévoles. En outre, l'Équipe municipale reste active sur des projets visant à améliorer le cadre de vie des habitant(e)s, elle a d'ailleurs entrepris un large chantier de mutation paysagère au sein du cimetière communal comptant la rénovation du mur d'enceinte. Une réalisation, soulignons-le, accomplie par les services techniques de la Ville, avec les compétences des agents municipaux. Monsieur le Maire m'a renouvelé sa confiance en tant que délégué du quartier Bizet/Léo-Lagrange où de grands changements s'opèrent avec le remplacement du pont de l'Attargette qui prendra place dans quelques mois au centre d'un quartier plus végétalisé et sécurisé. C'est dans cette dynamique municipale que je prends ces missions à cœur, pour poursuivre les projets municipaux en cours et à venir. ●



Martine DUBREU. Adjointe au Maire déléguée au développement culturel, à l'animation, aux droits humains et à la démocratie participative.

La délégation aux droits des femmes et à l'égalité a fait d'Armentières une ville féministe ! Elle s'est engagée contre les violences faites aux femmes et a mis en place des dispositifs et actions pour garantir le droit des femmes. Il reste beaucoup à faire autant nationalement que localement mais nous avançons car l'égalité entre les hommes et les femmes constitue le fondement de notre société ! Concernant la démocratie participative, Armentières fait partie des premières villes à avoir mis en place le Budget participatif, dispositif que vous vous êtes approprié citoyennes et citoyens. Nous allons prochainement vous proposer des « journées citoyennes » pour « faire ensemble, pour mieux vivre ensemble ». Monsieur le Maire vient de me confier la délégation de la culture : Armentières est une ville culturelle qui propose des activités variées et pour tous les âges. J'ai la chance d'être entourée de personnes qui, comme moi, pensent que le droit culturel est prioritaire. Nous développerons ensemble l'éducation populaire qui défend l'émancipation, la coopération, la solidarité et la justice. ●



EN BREF

LE JEU DE LA DAME //

À Armentières, nous aimons les reines ! Alors pour la 2^e année consécutive, l'association *Mat 88* organise le championnat féminin d'échec ! Quelle cavalière viendra sauver son roi face aux fous qui prennent les tours pour des pions ? Vous le saurez en venant à la rencontre de ces grandes dames aux stratégies complexes !

> **Dimanche 24 novembre, de 9h à 18h à la Médiathèque**

CARTE SENIOR //

Si vous possédez une carte senior, dispositif permettant de bénéficier d'avantages chez de nombreux commerçants, vous pouvez la renouveler tout au long du mois de décembre 2024. Pour cela, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'une photo. Rendez-vous à la Maison des seniors, du mardi au vendredi de 9h à 12h.

> **Deuxième étage de la Cité culturelle - 57 Paul Bert**

SAINTE-CÉCILE //

À l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, chanteurs et compositeurs, deux concerts sont organisés :

- Par le **Cercle vocal de la Lys** le dimanche 17 novembre, à 10h30, à l'église Saint-Joseph
- Par l'**Harmonie du commerce** le dimanche 24 novembre, à 10h30, à l'église Saint-Louis

PLAN HIVERNAL //

Chutes de neige, pluies verglaçantes, givre, grêle... sont autant de désagréments sur les routes qui impactent nos déplacements en période hivernale. Pour faire face à ces intempéries, la Ville active chaque année son plan hivernal du 15 novembre au 15 avril. En cas d'intempéries, la Métropole Européenne de Lille s'attelle au salage des routes et la Ville de l'accès aux services et bâtiments publics. Pour les habitations privées, que vous soyez propriétaire ou locataire, chaque habitant est responsable de son logement et de ses accès ; il revient donc à l'occupant(e) des lieux de prendre les mesures nécessaires au déneigement de son trottoir.

SPORT OLYMPIQUE

Le nouveau club des Pink Panthers

Le flag football sera discipline olympique en 2028 à Los Angeles... alors il lui fallait bien un club à Armentières.

Qu'est-ce que le flag football ?

Le flag football est un sport séculaire ! Né à Harvard au début du XX^e siècle, il est un dérivé du football américain pour éviter que les étudiants ne reviennent blessés en cours. Le principe est donc l'évitement en remplaçant sauts et plaquages par le retrait de deux rubans « les flags », au niveau de la ceinture de l'adversaire.

Pourquoi choisir le flag football ?

En France, le football américain est interdit aux moins de 15 ans. Le flag football est donc le sport d'initiation indispensable pour accéder à la discipline : « *dès 6 ans, les jeunes ont le temps d'apprendre toutes les stratégies du football américain en acquérant les bases de placement, de maintien et lancer du ballon* », explique Maxime Fernandez, le fondateur du club armentierois.

Qui peut jouer au flag football ?

Tout le monde peut y jouer ! Sport mixte, peu importe votre morphologie, que vous soyez petit(e) ou grand(e), léger(e) ou imposant(e). Maxime Fernandez souhaite donc ouvrir la discipline aux IME et aux EPSM : « *c'est un sport inclusif puisqu'il n'y a pas de violence ni de contact et d'autres capacités peuvent être développées chez des personnes atteintes de troubles moteurs ou autistiques* », nous convainc le joueur.

Quand ont lieu les entraînements ?

Les entraînements se déroulent au stade Pierre Brossolette (avenue Pierre Brossolette). Pour les licenciés âgés de 6 à 16 ans, le rendez-vous est donné les mercredis, de 17h à 19h, et les samedis, de 10h à 12h. Les adultes, eux, sont invités les mercredis, de 19h à 21h.

> **Renseignements au 07 60 13 17 96 – pink.panthers59280@gmail.com.
Retrouvez l'article complet et les règles de ce sport sur armentieres.fr.**



BIEN-ÊTRE

Relaxé(e) par le gong

Inspirée par de multiples voyages lointains, la nouvelle association *Les langages de la source* propose mensuellement des séances de bain de gong.



S'authoriser à lâcher prise à notre époque, c'est presque indispensable pour mener tambour battant notre quotidien. Delphine Garay et Nicolas Labiole l'ont bien compris et ont décidé de fonder leur association *Les langages de la source* portée sur le bien-être et la relaxation.

À raison d'un rendez-vous par mois, ils dispensent une séance sonore de bain de gong s'adressant aux 15 ans et plus : « *c'est relaxant et ça permet un réel nettoyage énergétique. Ce rituel sonore permet d'agir sur le stress et l'anxiété mais aussi sur la fatigue physique et émotionnelle* », explique Delphine Garay, psychologue depuis plus de huit ans à Armentières et formée aux rituels de bain de gong traditionnel par l'école Anahata Gong School de Bordeaux.

Durant la séance, allongé(e) sur un tapis de sol, on gravite autour des principaux éléments de la nature : l'eau, le feu, la terre ou l'air qui font partie intégrante du rituel proposé : « *les éléments permettent d'aligner nos chakras à leurs énergies, cela offre la possibilité de se reconnecter à nous-même* » précise Delphine Garay. Mais la particularité de cette pratique reste les vibrations sonores provoquées par l'instrument qu'est le gong : « *les vibrations harmoniques aident à la concentration et offrent la possibilité de se régénérer et de se ressourcer durant la séance* », ajoute la professionnelle. Les prochaines séances se dérouleront les 10 décembre, 7 janvier et 4 février, de 19h à 20h à la Maison du Temps libre (106 rue du Général Leclerc). •

> **Informations et réservations : langagesource@gmail.com**

Téléthon 2024, faisons avancer la recherche !

Comme chaque année, la Ville et ses partenaires se mobilisent pour le Téléthon. Rendez-vous du 27 au 30 novembre.



Cette édition 2024 s'annonce festive, solidaire et pleine d'espoir avec la programmation de plusieurs événements permettant de rappeler à toutes et tous l'importance de l'engagement collectif pour soutenir la recherche et améliorer le quotidien des personnes atteintes de maladies rares.

Des actions pour des dons

Avec plusieurs événements planifiés en novembre grâce à la mobilisation des associations et des services de la Ville, le Téléthon se veut dynamique et innovant ! Ainsi, des actions pour faire résonner localement le lancement d'une mobilisation sans pareil au profit de la recherche génétique prendront place dans plusieurs lieux de la Ville : au marché, en Mairie, au Complexe sportif...

Une mobilisation générale

Sur le marché d'Armentières, le vendredi 29 novembre, les seniors de la Ville, en collaboration avec le service Promotion Santé et Handicap, tiendront un stand convivial avec des ventes alimentaires et d'enveloppes surprises gagnantes ! Dès le lendemain, au Complexe sportif, il sera question de sport pour les plus petits avec l'organisation d'un parcours sportif, de 9h à 11h30, par le Service petite enfance, en partenariat avec le lycée Ile de Flandre. De belles initiatives qui mettent en avant la solidarité intergénérationnelle et l'implication de tous dans cet événement caritatif.

Les associations en renfort

C'est aussi en musique que la générosité peut s'opérer... Le Cercle vocal de la Lys vous invite à assister à leur répétition, salle des Capucins, le mercredi 27 novembre, de 19h15 à 21h. Dans une ambiance musicale et chaleureuse, venez partager un moment en faveur du Téléthon ! Et si la musique vous fait vibrer, c'est dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville le vendredi 29, à 19h, que le groupe « The Blender » viendra mettre l'ambiance pour vous faire danser ! Le vendredi 29, l'AFEJI organisera, quant à elle, dans ses locaux, une vente de cartes de Noël et proposera un atelier de tresses africaines au profit de la recherche.

Ensemble pour la bonne cause

Puis, le samedi 30 novembre, l'Hôtel de Ville vous ouvrira ses portes de 10h à 18h pour LA bonne cause. Défis en tout genre, séance sportive coachée par MC Fitness, maquillage pour enfant, ventes alimentaires, vente d'objets, de cases et d'enveloppes 100 % gagnantes en partenariat avec l'association de Patchwork d'Armentières. Autant d'activités qui promettent des instants de partage et de bonté. Le programme détaillé est disponible sur armentieres.fr.

> Pour faire un don en ligne : afm-thelethon.fr

CINÉ-CLUB //

Films anciens ou récents, documentaires et animations, mais surtout discussions autour du cinéma et projections de films... Voilà ce qu'il se passe au ciné-club « La bobinette » de la Médiathèque. Passionné(e)s de cinéma vous y êtes les bienvenu(e)s ! Rendez-vous les vendredis 29 novembre et 20 décembre, à 18h, à l'Albatros.

> Inscription et renseignements auprès de Franck à la Médiathèque au 03 61 76 04 63.

SECRETS DU BEFFROI //

Notre beffroi vous ouvre ses portes sur demande (48h à l'avance, 2 personnes minimum) afin de découvrir ce joyau historique classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Réservez votre visite dès maintenant pour une expérience unique ! À partir de 6 ans. Du mardi au vendredi. Durée : 1h. Tarif : 4 €.

> Réservation au 03 61 76 21 85 ou sur accueil@rex-tourisme.com.

AU CIMETIÈRE BONJEAN //

L'office de tourisme organise samedi 16 novembre, de 14h30 à 16h30, une visite du cimetière militaire Bonjean où reposent plus de 2 000 soldats britanniques. Pendant le conflit mondial de 1914 - 1918, plusieurs nationalités ont combattu côte à côte. Durant ces heures sombres, de nombreux soldats ont sacrifié leur vie. En parcourant les allées de ce cimetière, laissez-vous conter l'histoire de leurs destins... Rendez-vous devant l'entrée du cimetière, avenue Roger Salengro. Gratuit.

> Sur réservation au 03 61 76 21 85 ou accueil@rex-tourisme.com.

QUIZ INTERACTIF //

La Maison des seniors organise un quiz interactif 2.0 qui ressemblera à un véritable show TV jeudi 14 novembre, de 17h30 à 19h30, à la Maison du temps libre. Un moment convivial à partager autour d'une animation hors du commun entre seniors ! Vente de boissons et petite restauration sucrée et salée sur place. Nourriture et boissons extérieures interdites. Entrée gratuite.

> Réservations au 03 61 76 08 57.

EN BREF

FOIRE AUX HÛTRES //

Le Rotary club organise sa traditionnelle foire aux huîtres, salle Marie Lecocq, le samedi 7 décembre, de 10h à 23h et le dimanche 8 décembre, de 9h à 15h. Tous les fonds récoltés lors de ce week-end iront à une ou plusieurs associations locales, régionales, nationales, voire mêmes internationales venant en aide aux plus démunis.

> **Commande via helloasso.com ou sur place.**

DON DU SANG //

L'association des donneurs de sang d'Armentières organise deux collectes :

→ vendredi 15 novembre, de 10h à 13h et de 15h à 19h, à la Maison du temps libre.

→ samedi 14 décembre, de 8h30 à 12h30, 2 avenue Gustave Dron.

> **Prendre Rendez-vous**



COLLECTES EMMAÛS //

L'association Emmaüs organise plusieurs collectes alimentaires en partenariat avec la Banque alimentaire du Nord (lire article-ci-contre). Retrouvez les bénévoles dans les lieux suivants :

→ **Dans les supermarchés** armentériens
Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre, aux heures d'ouverture

→ Au **Centre social Salengro**
Du lundi 12 au vendredi 22 novembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

→ À l'**Hôtel de Ville**, salle Justice de paix
Samedi 23 novembre, de 8h30 à 18h

→ Au **Club Léo-Lagrange**
Samedis 9, 16 et 23 novembre, de 9h à 12h

→ Au **Centre social les 4 saisons**
Samedi 23 novembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h. 1 rue du Maréchal Joffre.

→ À la **résidence 3 fontaines**
Samedi 23 novembre, de 10h à 17h. 13 rue des Fusillés.

BÉNÉVOLAT //

Le Secours populaire d'Armentières recherche des bénévoles afin de compléter son équipe solidaire, notamment en période de vacances. Vous avez envie de donner un peu de votre temps pour une belle cause ? **Contactez l'association au 09 77 63 67 33.**

SOLIDARITÉ

3 associations mobilisées pour l'aide alimentaire

La distribution alimentaire est un maillon indispensable de l'entraide et de la solidarité à Armentières. Zoom sur les 3 associations qui en font une priorité.



À Armentières, les Restos du cœur, le Secours Populaire et Emmaüs ne sont pas de trop pour collecter et distribuer une aide alimentaire aux personnes en difficulté...

Les moyens d'accès

Pour accéder à l'aide alimentaire, plusieurs possibilités sont proposées. Emmaüs distribue des colis d'urgence aux bénéficiaires : « le Centre communal d'actions sociales et la Maison Nord solidarité repèrent les personnes vulnérables, ce qui nous permet de les accueillir et de leur délivrer un colis de dépannage » explique Jean-Yves Bourel, trésorier et responsable de la partie alimentaire. Au Secours Populaire, les familles qui viennent pour un colis d'urgence ont acheté un chéquier alimentaire de 14 € lors d'un rendez-vous pour constituer le dossier : « ce chéquier donne droit au libre-service d'urgence une fois par mois », précise Carole Casier, présidente de l'association. Les Restos du cœur, eux, reçoivent environ 170 personnes par semaine : « nous vérifions d'abord qu'elles sont bien inscrites et qu'elles ne dépassent un certain seuil de revenus », précise Hubert Behaghel, responsable de l'antenne d'Armentières.

Des distributions hebdomadaires

Parallèlement aux distributions de colis d'urgence, les familles peuvent aussi se rendre aux créneaux de distributions hebdomadaires. Elles fonctionnent selon un système de points aux Restos du cœur, correspondant à la valeur des aliments et attribués selon la composition du foyer. Le Secours Populaire fonctionne, lui, avec son épicerie solidaire : « avec mon achat solidaire au sein de notre magasin, je fais un don sans en avoir l'air » aime à dire Josette, la

trésorière du Secours Populaire. Chez Emmaüs, la distribution est hebdomadaire pendant six semaines ou une semaine sur deux, selon la situation des familles.

Pour les trois associations, la distribution est aussi l'occasion de créer des échanges, d'informer et si l'aide alimentaire est une première nécessité pour les personnes, elle est aussi le premier levier de socialisation et un point de contact primordial.

Les donateurs

Le fonctionnement est rodé mais demande néanmoins une certaine ténacité. Le comité Emmaüs Armentières est adhérent à la Banque alimentaire du Nord, les Restos du cœur à l'Union Départementale du Nord et le Secours Populaire à la Fédération du Nord. Ce sont elles qui se chargent de dispatcher les denrées alimentaires dans leurs antennes locales. Les dons peuvent aussi émaner d'autres sources : le Fonds Social Européen (le FSE+), les ramasses dans les supermarchés et les dons spontanés de particuliers, agriculteurs et industriels. ●

INFOS PRATIQUES

Tous les dons sont les bienvenus et les portes grandes ouvertes :

→ **Au Secours Populaire** : alimentation, vêtements, jouets, mobilier, le lundi de 14h à 17h, 6 place du Marché aux toiles - 09 77 63 67 33.

→ **Aux Restos du Cœur** : tous les jours. Appeler Hubert Behaghel au 06 25 95 23 95.

→ **Emmaüs** : tous les après-midis de la semaine, de 14h à 17h (sauf vendredi) et collecte à domicile sur RDV au 03 20 35 77 47 - 68 rue de Metz (La boutique) 26 rue des Chauffours (permanence sociale).

Générosité rime avec écocitoyenneté !

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre, l'Association des Amis des enfants du monde installera sa foire aux jouets au Foyer restaurant.



Toute l'année, ils sont 22 membres de l'association à aller à la rencontre des établissements scolaires ou des comités d'entreprises pour expliquer leur action : « faire comprendre l'intérêt de donner des jouets, de leur expliquer que le geste solidaire servira bien au-delà des frontières », explique Martine Ducroquet, bénévole. Une fois récoltés, ces jouets sont minutieusement triés, nettoyés et préparés par les bénévoles de l'association pour être vendus à des prix très attractifs lors de la foire : « cette initiative solidaire permet de répondre aux besoins des familles qui cherchent des cadeaux, mais elle s'inscrit également dans une démarche écoresponsable en favorisant la consommation de seconde main »,

souligne Gérard Ducroquet, trésorier. Les bénéfices de la foire aux jouets, intégralement reversés à l'association, permettront de financer des projets d'éducation, de santé et de développement, améliorant ainsi les conditions de vie des enfants défavorisés de 14 pays à travers le monde et leur offrant un avenir plus serein. Rendez-vous au Foyer restaurant samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre pour un moment de partage et de solidarité ! ●

> Samedi 30 novembre de 10h à 18h, dimanche 1^{er} décembre de 10h à 12h, au Foyer Restaurant, rue Delattre de Tassigny.

Une bourse aux jouets par les Blouses roses

L'association des *Blouses roses* organise, elle aussi (lire l'article ci-dessus), une bourse aux jouets le vendredi 29 novembre, entre 9h et 16h. Cette vente solidaire aura lieu en salle de Justice de Paix (à l'arrière de l'Hôtel de Ville). Ne perdez pas l'occasion de pouvoir acquérir à moindre coût, de nombreux jouets et livres d'occasion en très bon état. Cet événement est organisé en partenariat avec le Comité Armentériois d'Aide au Logement. ●



SPECTACLE //

Elles sont 5 et militent contre les violences sexistes et sexuelles. Leur engagement est devenu un spectacle « Histrioniques » à découvrir le vendredi 22 novembre. D'abord autour d'un débat à 18h à la Médiathèque puis sur la scène du Vivat, à 20h. Durée du spectacle 1h30. Tarifs de 2 à 21 €.

> Infos et réservations au Vivat : 03 20 77 18 77 - contact@levivat.net

COLIS DE NOËL //

Les colis de fin d'année offerts par le Comité de quartier rond-point Saint-Roch seront distribués le samedi 7 décembre, de 14h à 16h. Les habitants du quartier de plus de 65 ans préalablement inscrits pourront retirer leur colis salle Alain Lebleu, place Victor Hugo.

LE NOËL DES SENIORS //

La Maison des seniors organise sa fête de fin d'année le jeudi 19 décembre, à la Médiathèque, à partir de 16h30, en partenariat avec le Centre social des 4 saisons. Karaoké et verre de l'amitié vous feront passer un moment festif ! Tentez de gagner des paniers garnis en déposant votre bulletin de participation avant le 15 décembre à la Maison des seniors située au 2^e étage de la Cité culturelle, 57 rue Paul Bert. Entrée gratuite.

> Réservation au 03 61 76 08 57.

SPECTACLE MUSICAL //

Dans l'espace historique qu'est notre église Saint-Vaast, venez (re)découvrir le célèbre conte « Casse Noisette » proposé par l'École de musique, en partenariat avec le Service du temps de l'enfant mercredi 11 décembre, à 18h. Rendez-vous à l'Église Saint-Vaast. Mélange des genres assuré avec cette libre adaptation du célèbre conte !

> Entrée libre

FEMMES SOLIDAIRES //

Le samedi 23 novembre, l'association « Femmes solidaires » se mobilise dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Un temps de parole et la possibilité d'échanger avec une avocate ou encore la Police nationale seront organisés à la Maison du temps libre. Un atelier yoga et un atelier slam seront proposés à partir de 8 ans. L'après-midi se terminera autour d'un goûter convivial.

> De 13h30 à 17h, 106 bis, rue du Général Leclerc, 06 30 49 20 77



Noël illumine la cité de « l'étoile » !

Ho ho ho ! Cette année, Armentières vous propose des festivités de Noël toujours plus variées pour les petits et les grands qui ont gardé leur âme d'enfant ! C'est du 11 au 15 décembre pour le marché de Noël, avec ses nombreuses activités, ses animations et le dimanche 22 décembre pour la parade et la descente de l'homme en rouge très convoité !

UN MARCHÉ AGRANDI ◀

Le marché de Noël évolue et s'agrandit ! 53 chalets (contre 34 l'année dernière) enlanceront l'Hôtel de Ville pour vous proposer une circulation plus fluide entre les chalets et une offre bien plus étoffée ! Les artisans locaux vous sauveront d'un cadeau manquant de dernière minute en proposant des créations décoratives ou gourmandes pour tous les goûts. Le marché de Noël se tiendra du mercredi 11 au dimanche 15 décembre sur les places De Gaulle et Saint-Vaast. Retrouvez les horaires du marché sur armentieres.fr.



▶ UNE EXPOSITION LEGO®

Le Salon d'honneur de la Mairie accueillera une exposition exclusive Lego®. Que vous soyez passionné(e) ou juste curieux/se, les petites briques sont souvent assez fascinantes, composant des décors architecturaux et des scènes magiques ! Alors laissez-vous emporter dans l'art de la construction et de la création en participant aux ateliers Lego® animés par l'association *Ch'ti LUG*, tous les jours du 11 au 15 décembre.



DES ATELIERS CRÉATIFS ◀

Du 11 au 15 décembre, les lutins, fidèles au rendez-vous, vous accueilleront pour réveiller votre créativité ! Au programme : scrapbooking de Noël, décorations de table, boîtes à cadeaux... enchanteront enfants et parents qui pourront partager des moments en famille. Il y aura aussi un stand maquillage, une garderie et la grande nouveauté : une animation de réalité virtuelle ! Embarquez sur le traîneau du Père Noël dans un tourbillon céleste en traversant l'Égypte et de froides contrées, en mode roller-coaster ! Ces animations se déroulent en mairie. Retrouvez le programme complet sur notre site www.armentieres.fr.

RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL ◀

Bien évidemment, le Père Noël fera escale à Armentières, pour la plus grande joie de vos enfants ! Ceux-ci pourront aller à sa rencontre et lui remettre leur liste de Noël les après-midis du 11 au 13 décembre, puis toute la journée les 14 & 15 décembre. Que les enfants qui ne peuvent lui rendre visite à ces dates ne s'inquiètent pas... sa boîte aux lettres polaire est installée dans l'entrée de l'Hôtel de Ville jusqu'au 19 décembre.



▶ LA PARADE & DESCENTE DU PÈRE NOËL

C'est LE grand moment des fêtes de Noël à Armentières : la traditionnelle parade et descente du Père Noël depuis le haut du Beffroi (67 mètres de haut tout de même !). Dimanche 22 décembre, les chars des associations seront entourés de plusieurs compagnies, comme les *Moz Drums* aux tambours lumineux, la compagnie *Remue-Ménage* et ses impressionnantes prestations, entre performances circassiennes et loups Akari (notre photo) qui flottent dans les airs. Enfin, vous prendrez de la hauteur avec la compagnie de théâtre *Tol* et sa Bike parade, aux robes monumentales. La parade s'élancera de la rue de Lille vers le centre-ville, dès 17h30 et sera suivie par la descente de l'homme en rouge très convoité... le Père Noël !



DES ANIMATIONS DE RUE ▼

Échassiers miroirs, orgue de barbarie, cracheur de feu, sculpteur de ballons, fanfare et casse-noisette lumineux... De nombreux artistes animeront le marché de Noël par leur talent et leur magie. Vous retrouverez également les *Poulpiquets*, drôles de farfadets habitués des lieux, les *Chrystalizes* aux pompoms colorés, les *Oxalys* aux bâtons envolés, les chœurs cristallins du *Cercle vocal de Lys*, le sautillant son de la flûte traversière, de quoi vivre des moments hors du temps ! Et parce que cette année, Armentières vous a concocté un Noël hors du commun, prenez la pose dans un décor féerique pour réaliser vos plus beaux clichés. Enfin, si vous aimez les sensations, une luge de 28 mètres et un carrousel seront installés !



MOBILITÉS DOUCES

Bornes to be alive !

Près d'une trentaine de bornes de recharge pour véhicules électriques vont être installées dans plusieurs quartiers de la Ville.

Peu polluantes et plus économes, les voitures électriques ont fait leur apparition il y a quelques années dans l'offre dite des « mobilités douces » permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Une compétence métropolitaine

Afin de répondre aux besoins croissants de points de recharge, la Métropole Européenne de Lille, compétente en la matière, déploie depuis plusieurs mois l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les 95 communes que compte son territoire, et notamment à Armentières.

Des stations iléwatt

Près d'une trentaine de bornes de recharge iléwatt sont actuellement en cours d'implantation

par Total énergies dans la Ville et seront en ordre de marche dès le début de l'année 2025. Afin de proposer une offre efficiente, trois types de stations seront proposées :

► **des stations résidentielles** (22 kVA AC) permettront une recharge longue durée (toute une nuit par exemple) pour les habitants qui ne peuvent s'équiper à domicile.

► **Les stations intermédiaires** (50 kW DC) seront privilégiées près du centre-ville, à proximité des commerces, de la gare, des restaurants... Comptez 30 minutes de recharge pour 100 km.

► **Les stations rapides** situées à proximité des grands axes comme l'autoroute A25. Il vous faudra 6 minutes pour 100 km.

Comment s'abonner ?

Pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle offre

de service, plusieurs options sont possibles. Tout d'abord, payer directement à la borne, passer par l'application mobile iléwatt ou scanner un QR code et payer via internet. Côté tarifs, ils sont fixés en €/kWh. Les abonnés pourront bénéficier d'un tarif préférentiel et auront la possibilité de réserver leur borne, à condition de posséder une carte « Pass Pass » associée à un compte iléwatt.

Bon à savoir : si vous laissez votre voiture chargée à la borne, des frais pourront s'appliquer ; une solution pour optimiser la rotation des véhicules et ne pas saturer les accès à chaque station.

Vous l'aurez compris, l'audace des transitions poursuit son chemin ! ●

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



L'église Notre-Dame sous le feu des projecteurs

Valoriser notre patrimoine en alliant économie et écologie, c'est le pari réussi de la Ville ! Ce dernier trimestre, la rénovation de l'éclairage de l'église Notre-Dame a permis de mettre fin à un système de lumières obsolète. De nouveau, à la tombée de la nuit, l'édifice se pare de ses plus belles couleurs permettant la mise en valeur son ossature datant de 1879 !

Pour rappel, depuis plus d'un an, la Ville a lancé un vaste chantier de rénovation de son éclairage public afin de le rendre plus économique et plus écologique. Pas moins de 1 100 points lumineux ont déjà été remplacés sur les 3 131 existants. À cette première étape viennent donc s'ajouter les projecteurs de l'église Notre-Dame. Des rénovations qui permettront à terme de réaliser des économies d'énergies non négligeables : 72 % ! ●

On végétalise des façades boulevard Faidherbe

Plusieurs habitants du boulevard Faidherbe ont souhaité participer au projet de végétalisation de leur façade proposé par la Ville et la Métropole Européenne de Lille.



La transition écologique de la Ville se poursuit par des actions toujours plus actives visant à réintroduire le végétal dans nos quartiers. À l'occasion des travaux du boulevard Faidherbe (lire notre article ci-dessous), la Ville a proposé aux riverains volontaires d'expérimenter la végétalisation de leur façade : « nous avons reçu plusieurs demandes d'habitants à ce sujet. Nous avons donc profité des études de sols menées par la MEL pour vérifier

la faisabilité de ce projet municipal, ce qui est le cas. Un porte-à-porte avec les services nous a permis de recenser les Armentières(es) intéressé(e)s », explique Sylvie Gustin, Adjointe au Maire déléguée à la transition écologique.

Bien pensé pour bien planter

Chaque logement a sa propre typologie... C'est la raison pour laquelle chaque façade a été préalablement étudiée permettant de pérenniser la future végétalisation. Réseaux d'eau ou de gaz, ensoleillement de la rue, contraintes climatiques, période de plantation... sont des éléments importants que la Ville et la MEL ont supervisés pour la réussite du projet. « Une liste de plantes adaptées a été proposée aux habitant(e)s. Ainsi, chaque façade sera unique et rendra le cadre de vie atypique et agréable », se réjouit l'Élu. Parmi de nombreuses espèces recommandées, on trouve par exemple des végétaux colorés et décoratifs tels que le jasmin, le chèvrefeuille, la passiflore ou la violette.

Protéger la végétalisation existante

Forte de son capital verdure, la Ville met un point d'honneur à préserver ses espaces végétaux existants : « concilier le minéral et le végétal, c'est tout l'enjeu des travaux réalisés dans notre Ville. La rénovation du boulevard Faidherbe en est l'exemple. Des 76 arbres enracinés, non seulement aucun ne sera abattu mais nous proposerons de nouveaux espaces végétaux en plus des façades végétalisées », confirme Sylvie Gustin, Adjointe au Maire.

La végétalisation de façade prend donc tout son sens dans l'embellissement de l'espace urbain puisqu'elle permet de réduire les îlots de chaleur, de lutter contre les pollutions et de réintroduire de la biodiversité. ●

Et on y améliore le partage des voies de circulation

Depuis près d'un an, le boulevard Faidherbe, l'un des principaux axes de la Ville, fait l'objet d'une démarche de concertation et de rénovation par la Métropole Européenne de Lille et la Ville. Suite à plusieurs phases d'études, dont la finale a eu lieu en juillet, les travaux ont démarré le 4 novembre dernier.

Des utilisateurs concertés

Piétons, cyclistes, automobilistes... chacun(e) des usagers a été invité(e) à répondre à une enquête il y a plusieurs mois, visant à améliorer le partage des voies de circulation. Deux scénarios ont ainsi pu leur être proposés, étudiés par des professionnels et incluant les idées qu'ils ont pu émettre.

8 mois de travaux

La rénovation complète du boulevard nécessitera 4 phases de travaux dont la première et la seconde débiteront dès novembre et s'étaleront sur une durée de 8 mois. Pour la sécurité des habitants et celle du personnel de chantier, des mesures de restriction de circulation et de stationnement seront prises pendant la durée des travaux, notamment via une déviation. Un cheminement pour les piétons sera, lui, toujours maintenu.

Plus d'informations sur armentieres.fr. ●





BONNE RETRAITE MR ET MME GOUSSEN !

UNE PAGE SE TOURNE BIENTÔT POUR BRIGITTE ET RÉGIS GOUSSEN, DEUX VISAGES BIEN CONNUS DES ARMENTIÉROIS(ES), PROPRIÉTAIRES DE LA BOUCHERIE – CHARCUTERIE « AU SANGLIER » DEPUIS PRÈS DE 36 ANS.

C'était le 10 octobre 1989... Régis et Brigitte quittaient Hondschoote pour s'installer au 101 de la rue de Dunkerque à Armentières : « à l'époque, on cherchait un lieu qui pourrait lier commerce et habitation, et c'est comme ça que nous sommes arrivés ici. L'espace avait déjà servi de boucherie, il y avait eu deux propriétaires avant nous », précise Brigitte Goussen.

Un métier passion

« Boucher – charcutier, c'est un métier passion » comme aime à le rappeler Régis Goussen, un métier où l'on ne compte pas ses heures, un métier au service d'une clientèle et un métier qui exige la qualité ». Et les clients du lieu ont bien fait de passer le seuil du commerce, car « Au Sanglier », on ne lésine pas sur la qualité ! Les artisans ont d'ailleurs été récompensés par de nombreux prix : « il faut bien choisir ses produits, savoir s'adapter aux clients et à leurs goûts. Un client satisfait, c'est un client qui revient » précise Régis Goussen, « les nôtres ont toujours été reconnaissants de notre savoir-faire et ça, c'est motivant ! Nous avons vu défiler plusieurs générations depuis notre ouverture, c'est un plaisir d'être à leur service » ajoute-t-il.

Une vie à la boucherie

De nouvelles générations, il n'y en a pas eu

seulement chez les clients de Brigitte et Régis, malgré leur métier prenant et envahissant, ils ont donné naissance à deux garçons, d'abord Fabien, puis Benoît : « On s'arrangeait pour chaque vacance. Ils allaient chez leurs grands-parents. Nous n'avons jamais pu fêter Noël avec eux par exemple, nous, on fêtait la Saint-Nicolas. Les fêtes, c'était ce qu'il y avait de plus fastidieux dans notre métier, le carnet de commandes ne désemplassait jamais ! » ajoute Brigitte. Des enfants élevés au saucisson comme le précise le gérant mais qui ont choisi des chemins tout autre que celui de l'artisanat : « Ils ont tous les deux réussi leur vie. Nous sommes fiers d'eux, des hommes qu'ils sont devenus aujourd'hui. Nous avons la chance d'avoir des petits-enfants aussi, Timothée et Lucas, ils sont ici chaque mercredi. Notre départ, c'est aussi l'occasion de profiter de notre rôle de grands-parents » précise Brigitte, le sourire aux lèvres.

Vivre avec son temps

En 36 années d'entrepreneuriat, Brigitte et Régis n'ont cessé de s'adapter au temps qui passe. D'abord, en accueillant des jeunes apprentis, plus de 25, auxquels ils auront transmis leur précieux savoir-faire. Mais aussi, en souhaitant la bienvenue à chacun des nouveaux commerces de la Ville : « je me souviens comme si c'était

hier de l'installation de Fleurs et style. À l'époque, nous étions encore 4 bouchers en centre-ville », confie le commerçant. Puis, il y a eu des surprises, pas toujours bonnes... comme la COVID : « Le lendemain de l'annonce du Président, on ne savait pas quoi décider ! On a pris notre courage à deux mains, on s'est équipé et on a ouvert. Et là, on s'est rendu compte que l'attente grandissait de plus en plus devant la boutique. Les gens avaient envie de cuisiner et de fuir les grandes surfaces » se remémore-t-il.

Et maintenant ?

« Malgré l'absence de reprise du magasin, nous avons pris la décision de baisser le rideau avant les fêtes de fin d'année. Il y a un temps pour tout », confirme Brigitte avec une pointe de regret. « Nous avons décidé de profiter, pour une fois, de ce Noël » ajoute son mari. D'autres aventures les attendent, comme celle de voyager pour rendre visite à leur famille, celle de voir grandir leurs petits-enfants ou encore celle, tellement méritée, de prendre du repos !

Brigitte et Régis Goussen, nous vous souhaitons à tous deux une excellente retraite ! ●

AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

SE HISSER À LA HAUTEUR DES ENJEUX !

Le 29 septembre dernier, le Conseil Municipal d'Armentières a élu Jean-Michel Monpays au poste de Maire, un événement marquant pour notre ville. Ce choix de la majorité municipale s'inscrit dans une dynamique de continuité et de renouveau, au service de l'intérêt général. Nous saluons la confiance qui a été accordée à Jean-Michel Monpays, une figure profondément ancrée dans la vie locale, connu pour son engagement sincère envers les Armentières.

Face à cet enjeu démocratique d'importance, nous déplorons l'attitude de l'opposition, qui n'a pas su se hisser à la hauteur des attentes des citoyens. Plutôt que de contribuer à un débat constructif, elle s'est enfermée dans une posture stérile, manquant une nouvelle fois l'occasion de se montrer à la hauteur de sa responsabilité

d'acteur politique. Ce manque de propositions concrètes et de vision alternative laisse à penser que l'opposition préfère les querelles de forme aux véritables débats de fond.

La majorité municipale, quant à elle, est pleinement consciente des défis à relever pour continuer à améliorer le quotidien des Armentières. La transition écologique, l'amélioration des infrastructures, le soutien aux écoles de la ville et la solidarité envers les plus fragiles sont des priorités sur lesquelles nous continuerons de travailler avec détermination. Nous nous engageons à renforcer le dialogue avec l'ensemble des citoyens, à être à l'écoute de leurs besoins et à favoriser leur participation active à la vie de la cité.

Sous le mandat municipal de notre nouveau Maire, nous continuerons à faire preuve de transparence et à prendre des décisions courageuses et réfléchies, toujours dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants. Armentières mérite une équipe municipale responsable, ambitieuse et dévouée, et c'est ce que nous incarnons.

Malgré les tentatives de déstabilisation, nous restons concentrés sur l'essentiel : agir pour notre ville et pour ceux qui y vivent. Parce que pour nous, l'avenir d'Armentières ne se construit pas dans les discours, mais dans l'action. ●

Jean-Louis MERTEN

Adjoint au Maire

Président du groupe « Aimer Armentières et agir pour l'humain »

LE POUVOIR PATERNALISTE FAIT DES FEMMES UN OUTIL DE CONSOMMATION SEXUELLE. STOP AUX VIOLENCES !

L'affaire des viols de Mazan infuse dans la société une stupéfaction inégalée, car elle dévoile ouvertement une pratique de prostitution presque « familiale ». En effet, elle met en lumière la sou-

mission chimique, afin de dominer et contrôler les femmes et les transforme en objets à la merci d'un patriarcat obsolète d'un autre temps. Elle impose donc, un changement culturel universel

pour repenser les rapports femmes-hommes hors de toute domination. ●

Rut LERNER-BERTRANT

Conseillère déléguée

à l'égalité Femmes-Hommes

Ensemble pour le groupe l'Humain d'Abord

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

LA MAJORITÉ MUNICIPALE SE CHOISIT UN NOUVEAU MAIRE SANS LE VOTE DES ARMENTIÉROIS !

Le 29 septembre dernier, le conseil municipal a élu un nouveau Maire. Bien entendu, nous n'avons pas manqué de nous exprimer sur ce choix. Le but étant de faire salle comble, M. Monpays, prétendant à la succession, avait convoqué le ban et l'arrière ban : du parti socialiste aux institutionnels en passant par les services municipaux et les amis. Un soutien dont le nouveau Maire aura grandement besoin pour succéder à une dynastie présente dans la ville depuis 1959. Quoi qu'il en soit, une question centrale se pose : être désigné en petit comité est-il légitime ? De notre point de vue, la vraie légitimité passe par l'élection des citoyens, non par une désignation, à quelques-uns, en coulisses. Chacun l'a bien compris, cette élection en catimini n'a qu'un but : préparer le terrain pour 2026 en donnant à M. Monpays une longueur d'avance. Certes, cette procédure est totalement

légitime. Si la légitimité reste à prouver, c'est devant les électeurs qu'il devra le faire en 2026 ! Pour l'instant, M. Monpays occupe un fauteuil qu'il n'a pas encore gagné par les urnes, avec la lourde responsabilité de montrer qu'il est à la hauteur. Ces 18 mois seront décisifs, car il sera jugé sur ses actes et non sur des promesses ou des illusions : pensons aux déclarations du Maire sortant sur BFM TV, osant déclarer que ce dont il est le plus fier dans son mandat c'est d'avoir redynamisé le commerce local... ou encore au clip réalisé par la majorité municipale sur « Armentières en 2030 », bien plus proche de la fiction que de la réalité... De notre côté, nous continuerons à agir de manière constructive et ferme, comme nous l'avons toujours fait. Nous soutiendrons les délibérations qui servent l'intérêt général et dénoncerons celles qui ne le font pas, sans concession. Enfin,

n'oublions pas que le mandat qui s'achève est entaché par les scandales : celui du Centre social Salengro, pour lequel plusieurs plaintes ont été déposées dans une affaire présumée de détournement de fonds, celui du déficit abyssal et de la mauvaise gestion du Centre social Salengro, pourtant couvert financièrement par la ville (et donc par l'argent du contribuable), et celui du projet « Territoire Zéro Chômeur », recalé pour la 3ème fois, par Paris, faute de dossier complet... Des erreurs qui laissent sur le carreau des demandeurs d'emploi et qui montrent qu'il est plus que jamais nécessaire d'exercer un contrôle vigilant. ●

Michel PLOUY

Conseiller Municipal

« Armentières avec fidélité et bon sens »

ARMENTIÈRES EN TÊTE

Texte non parvenu

Benjamin TISON-BERNAERT

et **Mélanie DEZEURE**

Conseillers Municipaux

« Armentières en tête ! »



11 → 15 DÉC.

22 DÉC.

- **Marché de Noël** (53 chalets)
- **Exposition LEGO®**
- **Manèges**
- **Ateliers et spectacles**
- **Et bien plus encore...**

- **Parade**
- **Descente du Père-Noël**

